



# **L'évolution des dispositifs d'aide à l'accès et au maintien dans le logement**

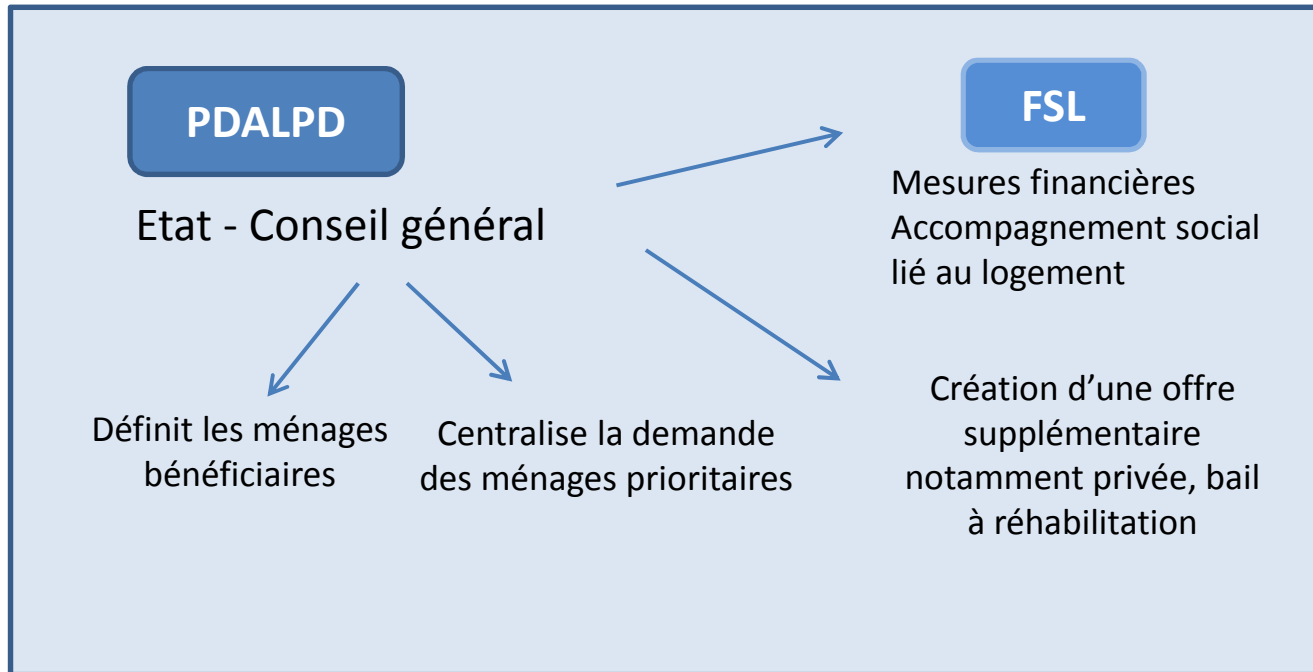
**Réseau des acteurs de l'habitat**

**1<sup>er</sup> décembre 2011**

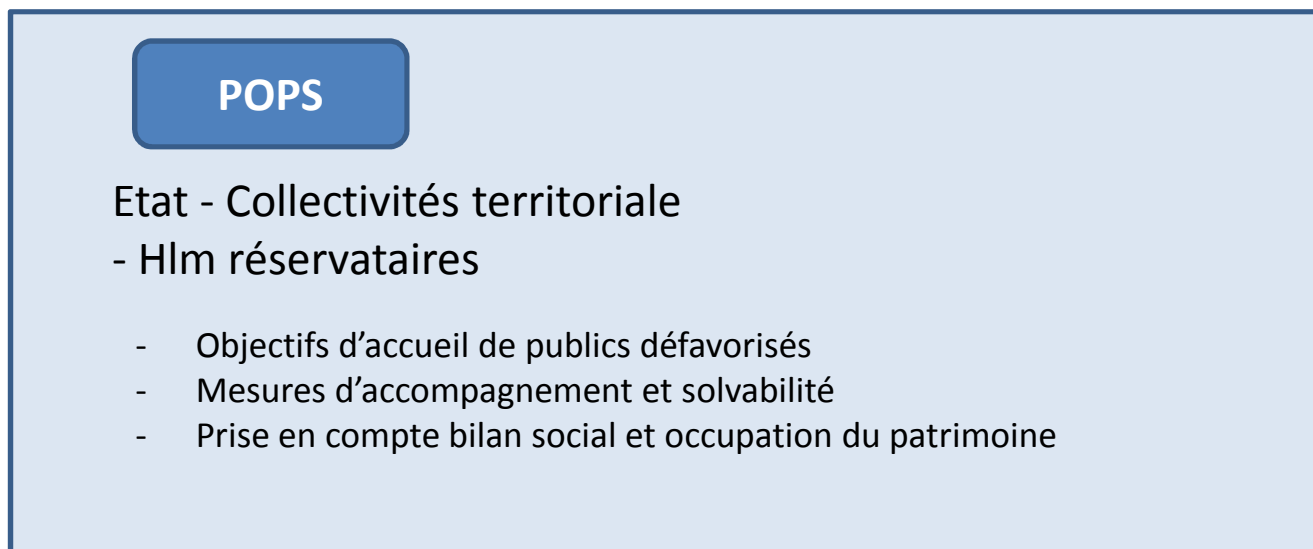


L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

# Dispositifs relatifs à la mise en œuvre du droit au logement - 1990

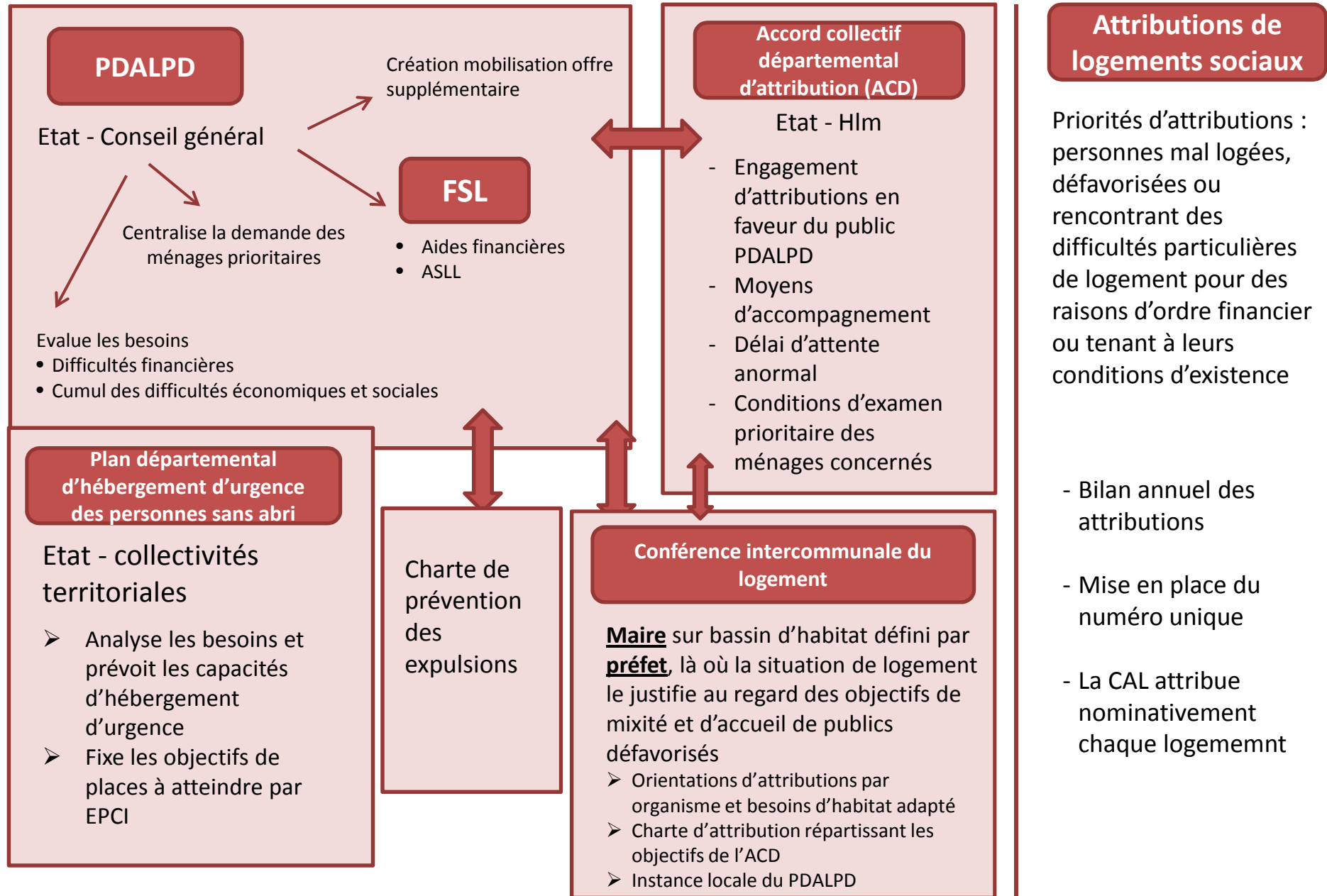


## Attributions de logements sociaux

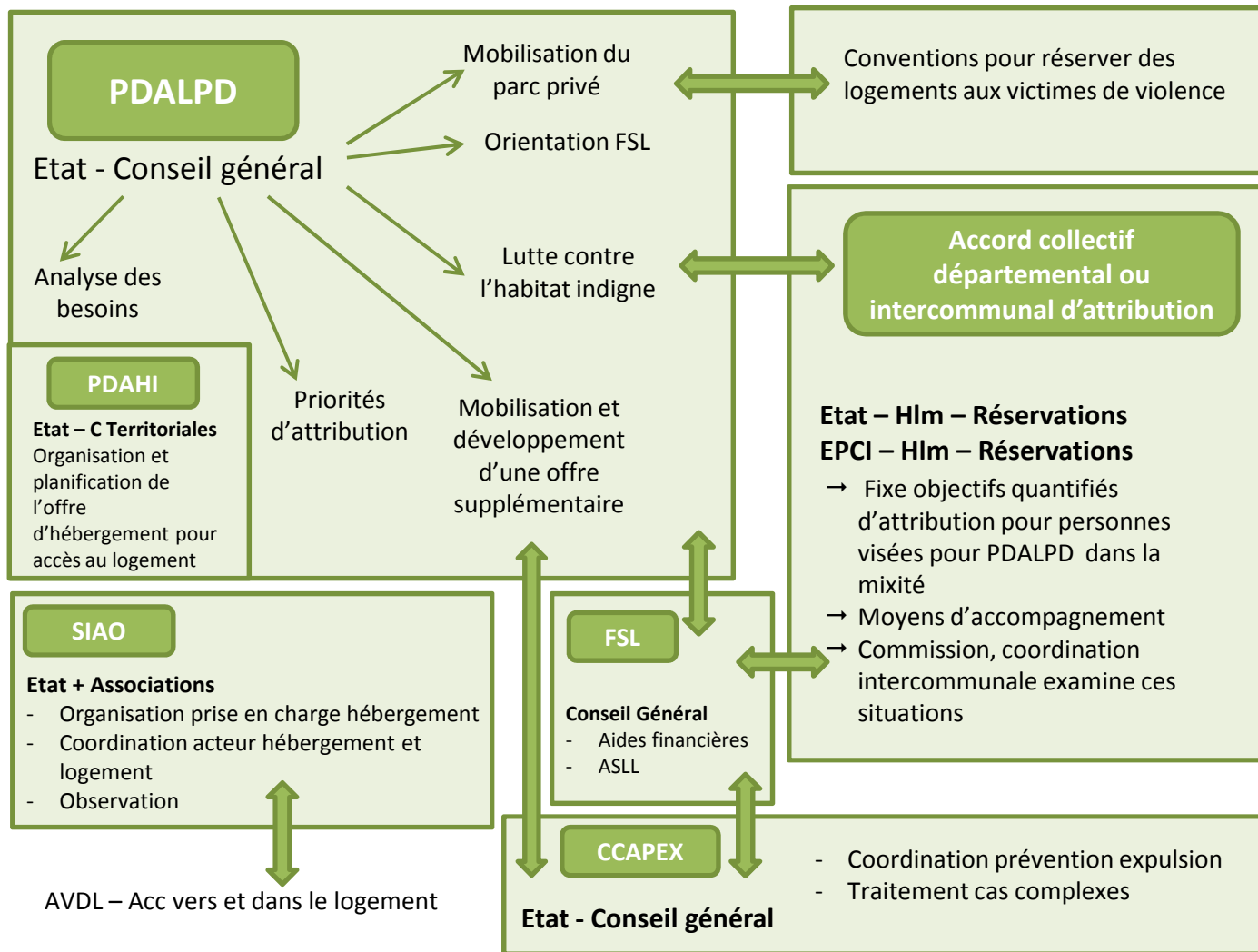


Désignation par le préfet des personnes prioritaires à reloger en cas d'absence de signature d'un POPS par un bailleur social

# Dispositifs relatifs à la mise en œuvre du droit au logement - 1998



# Dispositifs relatifs à la mise en œuvre du droit au logement - 2011



## Attributions de logements sociaux

- Priorités :
- Personnes en situation de handicap
  - Mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés liés à raisons financières ou conditions d'existence
  - Herbergées
  - Mal logées reprenant une activité
  - Victimes de violences conjugales

Ménages visés par PDALPD + ACD

- Réforme N°1
- Formulaire national
  - Pièces justificatives harmonisées

Reconquête du contingent préfectoral

## Dispositif de recours DALO

**COMED** Etat, CT, Bailleurs, associations

- ⇒ Ménages en délai dépassé
- ⇒ Dépourvus de logement
- ⇒ Logés dans les locaux impropres ou insalubre
- ⇒ Menacés d'expulsion
- ⇒ Hébergés
- ⇒ Handicaps, sur occupation, manque confort

⇒ Ménages reconnus prioritaires désignés par le Préfet

# Éléments d'analyse

- **Multiplication des situations prioritaires, notion de délai dépassé, recours juridiques qui ne répondent pas à la crise de l'offre**
- **Des dispositifs qui s'additionnent sans révision du cadre d'ensemble**
- **Un rôle croissant dans le temps de l'Etat pour l'accès au logement garant du droit au logement opposable une implication de second plan des collectivités – un affaiblissement de l'esprit « loi Besson »**



# Éléments d'analyse

## La place des associations en question:

- Professionnalisées, à l'origine foisonnement d'initiatives, en accompagnement des demandeurs et/ou pour élargir l'offre
- Fragilisées par la réforme des agréments, contraintes budgétaires

## Un rôle social croissant du parc social :

- 42% des locataires sont 1<sup>er</sup> quartile pop (30% en 1988)
- Une structuration de la fonction sociale: compétences, organisation, métiers
- Diversification des réponses, traitement sur mesure

Et une volonté de garder une vocation généraliste



## Les pistes

- Mobiliser les acteurs autour d'un pacte de responsabilité : Etat stratège et garant de la solidarité et d'un chef de file des politiques locales de l'habitat
- Adapter le PLH? Prise en compte les besoins des sans abri et hébergés
- Prévoir un volet gestion sociale du PLH articulé au PDALPD? Selon les cas:
  - Observation des besoins
  - Examen des situations difficiles,
  - Sortie d'hébergement
  - Enregistrement demande, priorités d'attribution,
  - actions sur le parc privé, copro dégradées
  - Prévention des expulsions

